



9 juin 2026

Protégeons-nous des stratégies de certains assureurs

Savez-vous que, sous couvert de vous assurer, les compagnies d'assurance poursuivent leur stratégie de verrouillage de la filière automobile pour vous imposer leur vision.

Aujourd'hui, lorsque vous achetez un véhicule neuf, votre garantie fonctionne uniquement si votre voiture est entretenue dans un réseau respectant le cahier des charges du constructeur. Depuis quelques années déjà, les compagnies d'assurance ont déjà superposé ces règles, et votre assurance risque de couvrir vos dégâts que si vous faites réparer votre véhicule dans le réseau agréé par la compagnie.

D'ailleurs, la compagnie pourra même imposer des pièces d'occasion ou adaptables de provenance extra-européennes, car elles sont moins chères que les neuves, d'origine constructeur.

Le président de la MACIF s'enorgueillit des résultats financiers obtenus grâce à sa stratégie d'investir l'ensemble de la chaîne de valeur, de la distribution automobile à la réparation. La MACIF racheté son propre réseau de réparateur de pare-brise (Mondial Pare-Brise), son réparateur de véhicules électriques et hybrides (Revolte), et pris une participation dans un distributeur auto (Cosmobilis).

De son côté, Allianz utilise GlassCheck+, sa propre IA qui détermine seule les tarifs de remboursement, indépendamment de la réalité des prix et sans expert humain. Allianz a également racheté son propre prestataire grêle (PDR-Team).

D'autre part, savez-vous que Le premier cabinet d'expertise de France, BCA expertise, qui chiffre les dégâts à la suite d'un sinistre, est la propriété des assurances comme Axa, Pacifica, Covea...

En conséquence, 90 % des réparateurs indépendants de vitrage ont disparu, car les assureurs orientent les clients vers leur réseau agréé et bientôt, les carrossiers et les dépanneurs souffriront des mêmes actions. Car si les réparateurs ne respectent pas les règles fixées par les assureurs, ils leur imposent un **reste à charge de 28 %** en moyenne, une situation intenable.

Nous, réparateurs indépendants non agréés, mettons en garde les artisans, face à cette ambition des compagnies d'assurance.

Nous demandons :

- L'interdiction des conflits d'intérêts : un assureur ne peut pas être à la fois juge et partie (expertise, réparation, distribution).
- La préservation du libre choix : chaque citoyen doit pouvoir choisir son garagiste, son artisan, son expert... sans pression, ni sanction de la part de son assureur
- La transparence absolue : publier les algorithmes, les tarifs, les accords entre assureurs et réseaux agréés.
- Des sanctions lourdes contre les pratiques anticoncurrentielles : amendes proportionnelles au chiffre d'affaires, comme pour les géants du numérique.